Naissances multiples à Saint-Jean-de-Tholome

Voici un acte de naissance qui m'a incité à m'intéresser aux naissances multiples. Je vous livre ci-après le résultat de mes recherches qui n'ont pas la prétention d'être complètes.

Au hameau de Larcenaix, le 3 novembre1899
à 5 heures du matin est née Joséphine,
à 6 h 40 est née Juliette,
à 6 h 50 est née Marie, filles de Gaspard Cochet et de Marie Folliex

Tout de suite, des nouvelles de ces bébés et de leur maman : Marie est décédée le 8 novembre, et Juliette le 13 novembre. Joséphine s'est mariée en 1926.
Gaspard Cochet et Marie Folliex ont eu une autre fille en 1902.

A titre d'indication : (source Insee)
"*Le taux de naissances multiples en France période 1940-1970 est d'environ 1 %. Il semble qu'il fut un peu plus élevé au cours des siècles passés. Il est aujourd'hui en forte augmentation et dépasse 1,2% depuis 1992. Cette augmentation semble être conditionnée aux traitements contre l'infécondité"*.
Les périodes trentenaires relevées au hasard ci-après, ne sont évidemment pas concernées par ces traitements.

1) <u>période 1665 à 1695</u>
511 actes de baptêmes relevés
10 naissances de jumeaux qui représentent 2 % des naissances soit 1 naissance/51

2) <u>période 1754 à 1784</u>
604 actes de baptêmes relevés
9 naissances de jumeaux qui représentent 1.49% des naissances soit 1 naissance/67

3) <u>période 1824 à 1854</u>
1 011 actes de naissances relevés
13 naissances de jumeaux qui représentent 1.29% des naissances soit 1 naissance/78

La mortalité périnatale était très importante et bien plus encore pour les enfants issus de naissances gémellaires. On conçoit bien les difficultés supplémentaires que rencontraient ces nouveaux nés : insuffisance de moyens sanitaires et d'alimentation maternelle pour deux nourrissons entre autres.
La seule étude chiffrée, concernant les jumeaux sur d'anciennes périodes que j'ai pu trouver, est une étude réalisée dans les Dombes sur les registres du XVIII° siècle, qui donne une mortalité globale, au cours de la première année d'un enfant, de 26 % ; celle des jumeaux atteignant 70%.
La mortalité maternelle pour la naissance de jumeaux était trois fois supérieure à la mortalité maternelle lors d'une naissance unique.
A Saint-Jean, la première période n'est pas fiable car les décès n'étaient pas tous notés sur les registres.
Pour la période 1754-1784, je note16 décès à la naissance ou dans les jours qui suivirent soit un taux de mortalité de 89%.
Et pour la période 1824-1854, je constate15 décès à la naissance ou avant 1 an soit un taux de mortalité de 58%.
Je n'ai pas pu mettre en évidence l'augmentation du décès des mères lors de naissances